MELiUS, vraie opportunité ou arnaque mondiale?

Jeu de l'avion Cette société de trading basée à Dubaï promet un enrichissement rapide et facile. Des Vaudois se laissent tenter alors que ses méthodes inquiètent des spécialistes.



Les événements de MELiUS sont dignes des plus grands shows. Image: MELiUS/FACEBOOK

MELIUS. Cette société de trading ne vous dit probablement rien. Pourtant, elle revendique plus de 10000 membres aux quatre coins du monde. En passant par le Canada, le Mexique, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la France, l'Angleterre et... la Suisse. Plus précisément, des dizaines de jeunes Vaudois, alléchés par des promesses d'argent facile et rapide diffusées sur les réseaux sociaux, ont participé à de nombreuses réunions privées de recrutement organisées en son nom dans la région lausannoise. Jusqu'à ce que la pandémie du nouveau coronavirus cause l'interdiction de rassemblement.

Le discours des représentants de cette entreprise qui serait basée à Dubaï et dirigée par trois frères partis de rien (lire encadré) est rodé. Tout comme leurs événements dignes des plus grands shows à l'américaine, dont certains sont diffusés sur YouTube. Première étape pour entrer, débourser entre 185 francs et 750 francs, selon les options, pour avoir accès à différentes formations et services en ligne. Ensuite, il faudra encore payer environ 140 francs par mois pour maintenir son compte actif dans le but d'utiliser une plateforme de négociations de devises Forex et cryptomonnaie et de bénéficier des conseils de «professionnels de la branche». Les sommes sont importantes. Mais à entendre les «ambassadeurs» venus vendre ces différentes offres, elles seront très vite rentabilisées tant MELiUS permettrait à tout un chacun, formé ou non, de devenir le futur trader star des marchés. Ou le prochain Bernard Madoff?

Ambassadeurs louches

Car à y regarder de plus près, les individus sont en réalité beaucoup moins magnanimes qu'ils ne le prétendent. Ils sont rémunérés à chaque fois qu'ils convainquent un curieux de mettre la main au porte-monnaie. Et plus ils en recrutent, plus ils grimpent dans l'organigramme. Concrètement, pour monter

Par Antoine Hürlimann@ahurlimann 20.03.2020

«Nous avons la certitude que c'est une escroquerie»

«Nous avons la certitude que cette société à Dubaï n'est qu'une boîte à lettres et que l'ensemble de ce truc est une escroquerie. À l'adresse indiquée dans le film de promotion, il n'y a rien qu'un petit bureau vide. Ils ne sont inscrits nulle part au Registre du commerce et n'ont aucune licence d'aucune autorité. C'est du bidon de A à Z.» Le dirigeant d'une entreprise suisse internationalement reconnue pour son expertise dans les marchés financiers a mené l'enquête deux semaines durant pour nous. Ce dernier a envoyé des collaborateurs se renseigner au soi-disant siège officiel de la société, au cœur d'un des quartiers d'affaires de Dubaï. Son constat est édifiant.

«Nous partagions dès le départ vos doutes quant à cette entreprise, explique-t-il au téléphone. Ils sont aujourd'hui confirmés. Il y a hélas beaucoup de boîtes bidon de ce genre et il est difficile d'expliquer pourquoi celle-là a réussi à attirer autant de monde.» Une partie de la réponse se trouve sans doute dans sa stratégie de communication. Très active et professionnelle sur les réseaux sociaux, elle ne manque pas

un premier échelon, il faut embaucher deux personnes qui devront payer la somme de base. Ces deux nouveaux membres, qui voudront aussi maximiser leurs gains, recruteront à leur tour deux autres personnes et ainsi de suite. Un pourcentage de chacun des montants déboursés revient à tous ceux placés audessus dans la hiérarchie. Progressivement, la pyramide prend forme. Selon les dires de l'entreprise, un revenu fixe revalorisé à chaque palier est ensuite assuré aux recruteurs les plus performants. Ces rétributions mensuelles, qui pourraient atteindre des montants à sept chiffres, ont de quoi faire rêver. Mais elles ont surtout de quoi susciter de la méfiance.

En effet, la commercialisation à paliers multiples, ou vente pyramidale, est une forme controversée de commerce. «Les inconvénients de ce système peuvent être considérables», avertit le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche sur le site internet de la Confédération. En outre, s'il s'avère être un système «boule de neige», il est alors illégal en Suisse car considéré comme de la concurrence déloyale. Cependant, la frontière entre les procédés autorisés et ceux proscrits est fine et difficile à déceler.



Partager

Pour en savoir plus, nous avons voulu assister à une séance de recrutement, il y a un peu plus de trois semaines. Dans la foulée d'une soirée qui a réuni des dizaines de participants à Bussigny d'après des vidéos publiées sur les comptes Instagram de certains participants, un nouveau rendez-vous était donné aux internautes susceptibles de rejoindre MELiUS. À Lausanne cette fois, à la place du Tunnel. Il fallait impérativement être invité à cette conférence qui se déroulait dans un appartement privé pour pouvoir y participer. Nous avons contacté sur les réseaux sociaux un des ambassadeurs de l'entreprise, âgé d'une bonne vingtaine d'années. Actif depuis quelques semaines seulement, il gagnerait aujourd'hui 500 francs par mois uniquement grâce aux personnes qu'il a recrutées.

«Tu vas nous déranger»

Ce dernier nous convie aimablement, ne voyant aucun problème à ce qu'un journaliste soit témoin «de la révolution qui va permettre à Monsieur et Madame Tout-le-monde de se réaliser professionnellement et en tant que personne». Un des trois orateurs prévus ce jour-là voit les choses autrement. «Nous n'avons rien à cacher mais je n'aime pas la presse», insiste ce Français, qui affirme en ligne gagner 30000 euros par mois grâce à MELiUS. Au

une occasion de raconter la légende de ses fondateurs. Ces derniers, trois frères, seraient partis de rien et auraient réussi à bâtir un empire. Trop beau pour être vrai? Nos confrères du «Daily Mirror» mettent en garde leurs lecteurs: deux membres de la fratrie seraient connus pour avoir fait la promotion de la monnaie électronique OneCoin, une des plus grosses fraudes du secteur des cryptomonnaies connues à ce jour.

«L'article de «Forbes Middle East» que MELiUS partage à tout va sur les réseaux sociaux pour appuyer sa crédibilité n'est qu'un simple publireportage, reprend notre source. C'est écrit noir sur blanc. Pourtant, un nombre important d'internautes n'y prêtent pas attention et se font avoir. Cela se remarque particulièrement sur les forums en ligne.»

téléphone, il impose immédiatement le tutoiement: «Notre séance est réservée à ceux qui veulent rejoindre le business. Tu vas nous déranger.»

Après nous avoir interdit formellement de rentrer dans l'appartement où allaient débarquer «beaucoup de nouveaux membres», il défend MELiUS et ses méthodes qui seraient parfaitement légales. «Nous n'avons rien à voir avec un système pyramidal, un jeu de l'avion, un système boule de neige ou un schéma de Ponzi, poursuit le trentenaire qui, avant de se lancer sur le marché des devises, était pompier professionnel, selon son profil Facebook. C'est comme une soirée Tupperware. On fait du marketing relationnel. Imagine: tu as mangé dans un restaurant que tu as trouvé bon et tu le recommandes à tes proches. Nous, on fait pareil sauf qu'on rémunère les gens pour le faire.»



Afficher le profil sur Instagram

765 mentions J'aime thinkmelius

Heard the news?

Our founders @iammonirislam @iammoynislam @iamehsaanislam have been profiled in Forbes' Billionaire-Philanthrophist edition for pioneering an empowering platform that will potentially revolutionize the way we do life.

Excerpt from Forbes: "Monir, Moyn, and Ehsaan are best known as innovators, business owners and leaders. Their approach: figure out what works and do that, even if it doesn't make sense to anyone else. Their fascination for all things digital and innovative is where it all started. And now they're leading a company that strives to provide a better understanding of how innovative technology, if embraced and fully understood, can be nothing but an edge."

We at MELIUS are beyond proud to be achieving great heights with our Founders leading our team.

#MELiUS #Forbes #MoynIslam #MonirIslam #EhsaanBIslam #Innovation #Innovators #LeadersofInnovation #Leaders

afficher les 30 commentaires

Impossible de savoir ce qu'il s'est dit lors de cette rencontre. Des consignes ont visiblement été données: aucun participant n'acceptera de nous parler. Au Québec, une étudiante en communication qui a enquêté sur l'entreprise pour «Ô Courant», le média de son centre de formation, a pu assister à une séance de recrutement. «C'est du lavage de cerveau, décrit Mégane Garceau. Les participants sont majoritairement des jeunes hommes. Ils revêtissent un costume et se prennent subitement pour des businessmen accomplis. Si leurs résultats sont bons, on leur promet des commissions, comme des montres et des

voitures de luxe. Et une chose frappe: ils foncent tête baissée mais ne peuvent pas répondre à la moindre question un peu technique sur les marchés financiers.» Elle complète: «Seuls les premiers arrivés peuvent gagner de l'argent. Et encore, une infime partie d'entre eux. Ce qui est sûr, c'est que recruter des membres rapporte plus d'argent que les signaux de trading soidisant analysés par des professionnels et vendus par MELiUS. Sinon, les gens qui paient une somme importante chaque mois ne se donneraient pas autant de mal pour parrainer des nouvelles personnes.»

Alors, la société MELiUS est-elle illégale ou pas? Nous avons soumis le cas au Secrétariat d'État à l'économie (SECO). «Le SECO n'a pas la possibilité de trancher de manière définitive et contraignante si un système pyramidal viole ou non la loi fédérale contre la concurrence déloyale, répond, par courriel, Nadine Mathys, porte-parole. C'est seulement le juge saisi d'une action civile ou d'une plainte pénale qui peut le déterminer.» Pour l'instant, il ne faudra pas compter sur le Secrétariat d'État — qui «ne dispose d'aucun pouvoir d'enquête» — pour aller en justice. Ce dernier peut le faire lorsque des intérêts collectifs sont menacés ou subissent une atteinte, c'est-à-dire lorsque des pratiques commerciales déloyales portent atteinte aux intérêts économiques d'un grand nombre de personnes. «La société n'était pas connue par notre Office et nous n'avons reçu aucune réclamation contre elle, reprend la porte-parole. Dès lors, le SECO n'est pas intervenu jusqu'à ce jour, mais, dans la mesure du possible, nous observerons de près l'évolution de cette affaire.»

Pour l'avocat Denis Cherpillod, expert du droit de la concurrence, notamment, et chargé de cours à l'EPFL, il est effectivement difficile de trancher la question en se basant uniquement sur les informations publiées sur le site de l'entreprise. «Les termes contractuels sont relativement bien faits, indique-t-il. Toutefois, ils renvoient systématiquement à un plan de financement qui lie la société et les ambassadeurs et qu'on ne trouve nulle part. C'est ce document qu'il faudrait pouvoir étudier.» En outre, un alinéa interpelle l'homme de loi: «Alors que MELiUS serait basée à Dubaï, il est spécifié dans ses conditions qu'il est interdit de vendre ses services aux résidents des Émirats arabes unis.» L'entreprise craindrait-elle des poursuites dans la juridiction où elle se trouve physiquement?

Chaîne de Ponzi?

Nous avons contacté à plusieurs reprises l'entreprise pour lui demander de nous expliciter ses services et ses conditions. Elle n'a répondu à aucune de nos sollicitations. Une réaction qui n'étonne pas Thomas Veillet, chroniqueur pour investir.ch et responsable des investissements chez Merion Swiss Partners. «Cette entreprise a l'apparence, le goût et l'odeur d'une vaste chaîne de Ponzi, analyse-t-il. Des amateurs qui traderaient avec un taux de réussite de 80%, je demande à voir. Sur la durée, on dit d'un trader qu'il est bon s'il obtient un taux de 60%. Alors des gens qui suivent des signaux émis par on ne sait qui sur une application mise en ligne par des inconnus...» Thomas Veillet imagine que des Vaudois floués ne vont pas tarder à se manifester. «Avec le temps, les «pigeons» vont se rendre compte de l'escroquerie. Sans doute plus tôt que prévu, vu ce qui est en train de se passer sur les marchés ces dernières semaines.»

Créé: 20.03.2020, 19h43

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui